

COMMUNE DE LAFRANCAISE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 2 décembre 2025, sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 23 Présents : 16 Votants : 19 Résultat du vote : Unanimité

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Alain BELLICCHI, Anne ARRESTIER, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Procurations : Mme Anne BENAICHE a donné procuration à Mme Colette VERDOUX
 Mme Brigitte DELCASSE a donné procuration Mme Flavie TAVERA
 Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Excusés : - Absents : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

M. Alain MALMON a été élu secrétaire.

Délibération n° 5 : Décision modificative n° 1 budget principal

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la décision modificative n° 1 du budget principal

CHAPITRE/ ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSE	RECETTE	TYPE OPERATION
	FONCTIONNEMENT			
011/60631	Fourniture d'entretien	1 500		réelle
011/60633	Fourniture de voirie	6 000		réelle
011/60636	Vêtements de travail	1 500		réelle
011/613	Locations	10 000		réelle
011/615231	Entretiens et réparation sur voirie	2 000		réelle
011/624	Transports de biens et collectifs	2 000		réelle
014/7391111	Degrèvement de TFPNB	10		réelle
65/65134	Aides	355		réelle
65/6542	Créances éteintes	1 450		réelle
65/65748	Sub de fonctionnement .	400		réelle
731/73111	Impôt direct locaux		- 23 451	réelle
74/74833	Etat compensation taxe fonciers		- 12 200	réelle
013/6419	Remboursement sur rémunérations		20 000	réelle
74/74718	Participation Etat		40 866	réelle
	Total Fonctionnement	25 215	25 215	

	INVESTISSEMENT			
21/2131	Bâtiments publics	7 000		réelle
21/2132	Bâtiments privés	6 000		réelle
21/2135	Install générale ag	3 000		réelle
21/2152	Installation de voirie	18 000		réelle
21/2183	Matériel informatique	2 000		réelle
21/2184	Matériel de bureau et mobilier	32 100		réelle
21/231	Immobilisation corp. Encours	- 107 000		réelle
21/231	Immobilisation corp. Encours	65 000		réelle
13/1322	Sub Région		14 000	réelle
13/1326	Autres EPL		11 048	réelle
13/1328	Autres subventions		1 052	réelle
	Total investissement	26 100	26 100	
	Total général	51 315	51 315	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget principal ci-dessus

Ainsi fait et délibéré le 8 décembre 2025
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Thierry DELBREIL

Le Secrétaire de Séance

Alain MALMON

Délais et voies de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)